



Signataire : Adrienne Sordet

Date de dépôt : 1^{er} mars 2023

Question écrite

Prix de l'électricité : les SIG peuvent-ils agir ?

Aujourd'hui, la crise énergétique est indéniable dans le monde, mais aussi en Suisse. Dernièrement, les prix de la facture d'électricité ont fortement augmenté, et cette augmentation n'épargne pas les ménages genevois. Passant d'environ 20 centimes à 24 centimes le kWh, un ménage moyen composé de 4 personnes verra sa facture augmenter de 12 francs par mois, soit 142 francs par année.

Cette situation est principalement liée au fait que Genève n'est pas indépendante énergétiquement puisqu'une grande part de sa consommation d'énergie (plus de $\frac{3}{4}$) est importée. Ainsi, bien qu'ils soient également producteurs, les SIG doivent tout de même se fournir sur le marché de gros et sont soumis aux aléas du marché libéralisé de l'énergie. Nous espérons que la guerre en Ukraine cesse rapidement et que les prix de l'énergie se restabilisent. Pourtant, nous ne pouvons pas prédire l'avenir de la situation géopolitique actuelle et les risques de pénuries semblent plutôt se multiplier que s'amoinrir. Plusieurs pistes d'actions semblent se dessiner pour pouvoir pallier cette problématique :

- 1) Sur le court terme, y aurait-il la possibilité que les SIG utilisent les dividendes qu'ils reçoivent de sociétés dans lesquelles ils ont des participations pour réduire la facture des consommatrices en payant le différentiel ? Le rôle des SIG est central pour préserver la prospérité des ménages genevois. En 2012, la Cour des comptes relevait que les SIG prenaient en compte les dividendes reçus dans la tarification de la fourniture d'énergie. Est-ce toujours le cas ?***

- 2) *Les SIG allouent une part de leur budget au programme éco21. Au regard des objectifs cantonaux en la matière, cette part n'est pourtant pas suffisante. Les SIG comptent-ils investir davantage de moyens dans ce programme prochainement ? Peuvent-ils le cas échéant s'engager sur des diminutions de consommation permettant de compenser les augmentations des prix de l'énergie ?*
- 3) *Sur le moyen terme, la sobriété énergétique liée à des modifications de comportement et de mode de vie est essentielle pour pouvoir diminuer les consommations d'énergie. Les SIG envisagent-ils un renforcement des partenariats avec les communes et leurs citoyen-ne-s en la matière ?*
- 4) *En parallèle à la sobriété et à l'efficacité énergétique, il est essentiel de sortir des énergies fossiles et de notre dépendance énergétique vis-à-vis d'autres pays. Qu'entreprennent les SIG, ou que comptent-ils entreprendre, afin de renforcer l'autoapprovisionnement énergétique, et plus particulièrement concernant les énergies renouvelables ?*
- 5) *L'Etat compte-t-il renforcer ces différentes actions, si elles ont lieu, à la fois politiquement et financièrement ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat de répondre à mes questions.